

1 Procédures statutaires

1.1 Prise de présence et vérification du quorum (art. 61)

	Présents	Absents
Yasmine Charara, parent, présidente et substitut au comité de parents au CSSRS	X	
Catherine Villeneuve, parent et vice-présidente	X	
Marianne Mondon, parent et représentante au comité de parents au CSSRS	X	
Laura Lefebvre, parent et substitut au comité de parent au CSSRS		X
Céline Fouquet, parent substitut		X
Martin Jeanson, parent substitut		X
Judith Lachance, parent substitut		X
Carlye Watson, parent substitut		X
Gisèle Tardif, titulaire	X	
Mélanie Bell, titulaire		X
Mégane Southière, enseignante	X	
Marie-Ève Brassard, technicienne au service de garde	X	
Louis-Charles Talbot, directeur	X	
Karine Couture, directrice adjointe	X	
Stéphanie Hoarau, présidente de la CÉAÉ		X
Nicolas Lavoie, trésorier de la CÉAÉ	X	
Isabelle Lamanna, support dossier finances au CÉAÉ	X	

1.2 Nomination d'un(e) secrétaire (art. 69);

Adopté à l'unanimité.

1.3 Adoption de l'ordre du jour;

Adopté à l'unanimité

2 Pour adoption

2.1 Budget 24-25 (art. 95) ;

- Présentation du document Excel (en annexe)
- Description générale : Budget équilibré, quelques montants sans contraintes, quelques montants dédiés, budget semblable à celui de l'an dernier.
- Identification des budgets MAO (meuble, appareil et outil) bloqués depuis quelques mois, dont le 3500\$ réservé au projet cours d'école.
- Demande d'éclaircissement concernant les budgets nécessaires pour les services de garde et pour l'entretien du bâtiment. L'Écollectif ne reçoit pas d'argent pour l'entretien du bâtiment, mais Quatre-Vent, oui. Question : Est-ce que le montant reçu inclut les données de l'Écollectif (pieds carrés, nombre d'élèves ou autres).
- Les services de garde sont principalement autofinancés (frais), mais il est à confirmer si les écoles reçoivent de l'argent à cet effet.

- Une discussion s'ensuit concernant l'importance de la maîtrise du contenu par les membres du CÉ. Il est décidé d'ajouter un point de suivi statutaire Budget dans toutes les rencontres. L'objectif sera de faire le point sur les revenus et dépenses depuis la dernière rencontre.

Suivis :

a. Louis-Charles tentera de répondre aux questions concernant les budgets disponibles pour l'entretien du bâtiment et pour les services de garde.

b. Ajouter un point de suivi statutaire Budget dans toutes les rencontres.

Proposé par Catherine Villeneuve et appuyé par Marianne Mondon d'adopter le budget 2024-2025 tel que présenté. Adopté à l'unanimité

2.2 Coupure budgétaire 24-25

Karine partage les décisions prises en équipe-école pour atteindre les objectifs visés par le CSSRS. Il reste encore 1367\$ à geler. Il est souligné que les enseignantes ont décidé, comme premier choix, de couper l'argent de la mesure 15158 – *Valorisation du personnel (bien-être)*, le seul budget qui leur est dédié. Merci à l'équipe-école pour tous les sacrifices que vous faites pour placer nos enfants aux devants.

Montant de la coupure pour l'Écollectif	4600\$
Mesure 15024 - Aide parents	441\$ * À valider avec le CÉ
Mesure 15012 - Aide alimentaire	1100\$
Mesure 15158 Volet 1 – Soutien aux actions de valorisation	582\$
Mesure 15158 Volet 2 – Bienveillance au sein des équipes	213\$
Mesure 15231 – École accessible et inspirante	489\$
Mesure 15086 – Soutenir le leadership « Pédagonumérique »	408\$
Total	3233\$
Différence	1367\$
La balance sera payée avec :	
- le surplus des mesures après les dépenses effectuées (si possible)	
- le budget école.	

Une discussion s'ensuit sur les gèles encore possible, notamment à la suite de la réception d'une facture moins élevée que budgétée.

Proposé par Catherine Villeneuve et appuyé par Marianne Mondon d'adopter le budget 2024-2025 tel que présenté. Adopté à l'unanimité

3 Pour approbation

3.1 Guide d'admission: coûts demandés aux parents

Point reporté.

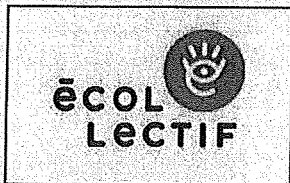
4 Pour information

4.1 Procure

Point reporté

5 Levée de l'assemblée

Adopté l'unanimité



**Extrait du procès-verbal
de la réunion du conseil d'établissement de l'école
Écollectif
tenue le 29 janvier 2025**

Point # 2 Budget 2024-2025

Il est proposé par Catherine Villeneuve et appuyé par Marianne Mondon d'adopter le budget 2024-2025 tel que présenté. Adopté à l'unanimité *(ou mettre le nombre de personnes pour et contre)*.

Yasmine Charara, présidente

Louis-Charles Talbot, directeur

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA-RÉGION-DE-SHERBROOKE

ANNÉE BUDGÉTAIRE 2024-2025

NOM DE L'ÉCOLE: **DE L'ÉCOLLECTIF**

Ce présent budget a été adopté au conseil d'établissement le 29-janv 2024

Signature:



(direction d'école)

SOMMAIRE DU BUDGET 2024-2025

#049 - DE L'ÉCOLLECTIF

	BUDGET 2024-2025			RÉSULTATS RÉELS 2023-2024	
	Allocations	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
1) FONCTIONNEMENT - catégorie 10	79 614	11 288 \$	89 787 \$	75 489 \$	119 777 \$
2) INVESTISSEMENTS - catégorie 10	12 835	0	12 835	0	143
3) MESURES DÉDIÉES, PROTÉGÉES, CONVENTIONNÉES ET ALLOCATIONS ÉVOLUTIVES À RISQUE - catégorie 19	137 660	0	138 776	700	89 293
4) ACTIVITÉS SPORTIVES, CULTURELLES ET SOCIALES - catégorie 27		11 070	11 070	733	0
5) AUTOFINANCÉS - catégorie 30	0	0	0	0	0
	230 109	22 358	252 467	76 921	209 213
DÉFICIT AUTORISÉ À RÉSORBER APRÈS 2023-2024 (note 1)		0			
BUDGET TOTAL ALLOUÉ POUR L'ANNÉE 2023-2024				158 954	
SURPLUS/ DÉFICIT DE L'ÉCOLE 2023-2024					4 706 \$
TOTAL	230 109 \$	22 358 \$	252 467 \$	235 876 \$	213 920 \$
	(Allocation + Revenus - Dépenses) = 0			(Résultat - Dépenses = 0)	

NOTE 1 : Il faut obtenir l'autorisation de la direction des finances si l'on ne prévoit pas résorber la totalité de son déficit en 2024-2025

#049 - DE L'ÉCOLLECTIF

BUDGET
2024-2025RÉSULTATS RÉELS
2023-2024

Allocation

Revenus

Dépenses

Revenus

R

Dépenses

1) FONCTIONNEMENT- CATÉGORIE 10

Activités d'enseignement et de formation

(12100) Enseignement primaire:

Masse salariale décentralisée	12100-139		10 600,00 \$		2 266 \$
Fonctionnement	12100-420		14 025,00 \$		54 552 \$
Fournitures scolaires	12100-981	7 597,90 \$		42 132 \$	
Contribution d'organisme	12100-975	- \$		28 037 \$	
Autres	12100-989	- \$		- \$	
sous-total		7 597,90 \$	24 625,00 \$	70 169 \$	56 818 \$

(15XXX) Enseignement particulier (groupes fermés) :

Masse salariale décentralisée	15210-139		- \$		6 200 \$
Fonctionnement	15210-420		- \$		- \$
Contribution des parents	15210-981	- \$		- \$	
Contribution d'organismes	15210-975	- \$		- \$	
Autres	15210-989	- \$		- \$	
sous-total		- \$	- \$	- \$	6 200 \$

sous-total de l'activité		7 597,90 \$	24 625,00 \$	70 168,56 \$	63 018,48 \$
--------------------------	--	-------------	--------------	--------------	--------------

Activités de soutien à l'enseignement et la formation

(21110) Direction & soutien des écoles primaires	21110-975 / 21110-490	- \$	17 796,00 \$	1 750 \$	5 582 \$
(21200) Imprimerie & reprographie d'enseignement	21200-981 / 21200-490	3 690,00 \$	7 500,00 \$	2 870 \$	7 028 \$
(21400) Messagerie, téléphonie (soutien écoles et centres)	21400-989 / 21400-510	- \$	1 500,00 \$	- \$	1 332 \$
(22110) Bibliothèque (autre que les livres de biblio. et littérature cat-19)	22110-989 / 22110-490	- \$	350,00 \$	- \$	319 \$
(22120) Audio-visuel	22120-598		200,00 \$	- \$	199 \$
(22200) Informatique d'ens. (autre que NTIC et Classe branchée)	22200-989 / 22200-560	- \$	1 500,00 \$	- \$	8 058 \$
(23120) Psychologie et soutien pédagogique	23120-300		- \$	- \$	- \$
(23130) Orthophonie	23130-490		- \$	- \$	- \$
(2314x) Psychoéducation & éducation spécialisée (incluant Soutien Ehdaa)	23140-975 / 23140-169	- \$	- \$	- \$	- \$
(23210) Animation spirituelle et engagement communautaire	23210-490		- \$	- \$	- \$
(23230) Encadrement & surveillance d'élèves	23230-169	14 210,00	14 210,00 \$	- \$	10 163 \$
(23310) Santé et clinique	23310-490		550,00 \$	- \$	533 \$
(24XXX) Orthopédagogie et francisation	24200-975 / 24300-139		2 980,72 \$	- \$	3 990 \$
(26XXX) Perfectionnement ens. et pne (autre que catégorie 43)	26280-189		- \$	- \$	- \$
(271XX) Animation sportive, culturelle & sociale -catégorie 10 (comptes XXX-1-27100 à 27179 exclusion 27104 mesure dédiée et 27140 ligne spécifique)	27120-975 / 27120-598		3 075,00 \$	700 \$	5 329 \$
(27140) Vocation particulière	27140-975 / 27140-598	- \$	- \$	- \$	- \$
(2XXXX) Autres	27259-989 / 27259-598	- \$	- \$	- \$	- \$
sous-total de l'activité		14 210,00	3 690,00 \$	49 661,72 \$	5 320,00 \$

#049 - DE L'ÉCOLLECTIF

		BUDGET		RÉSULTATS RÉELS	
		2024-2025		2023-2024	
		Allocation	Revenus	Dépenses	R
					Dépenses
Activités - Service alimentaire					
(32000) Cafétéria	32000-975 / 32000-490	-	\$	-	\$
(32210) Entente club des petits déjeuners	32210-975 / 32210-490	-	\$	-	\$
Entente cantine	32220-490	-	\$	-	\$
Sous total de l'activité		-	\$	-	\$
Activités relatives aux biens meubles et immeubles					
(61XXX) Entretien des bien meubles (Autres)	61130-430			-	\$
(62XXX) Conservation des immeubles	62290-975 / 62290-530	-	\$	3 500,00	\$
(631XX) Entretien ménager (Allocation=Mesure 30147= \$ pour les camps de jour)	63110-975 / 63110-179	0,00	-	\$	-
(63110) Entretien ménager - Incluant Allocation Entretien Service de garde	63110-430	0,00		12 000,00	\$
(65XXX) Location d'immeubles	65900-540	-	\$	-	\$
(66XXX) Protection et sécurité	66000-989 / 66000-598	-	\$	-	\$
(68XXX) Amélioration majeur (autre que 6xx et 7xx)	68200-598			-	\$
(72500) Frais, pénalités retard	72500-800			-	\$
(77002) Mauvaises créances GPI	77002-800			-	\$
Sous total de l'activité		0,00	-	\$	15 500,00
1) TOTAL DU FONCTIONNEMENT - CATÉGORIE 10		79 614,03	11 287,90	\$	89 786,72
2) INVESTISSEMENTS - CATÉGORIE 10					
MAO (*****-6**et7**) et le					
68110-*** (exclut la catégorie 30 Service de garde 36***)					
Investissements-MAO (61190-710)	61190-975 / 61190-710	1 213,52	\$	-	\$
Acquisition de matériel didactique pour le nouveau programme CCQ	12100-750	11 621,00	\$	11 621,00	\$
Embellissement cours-école 68110-xxx	68110-975 / 68110-598			-	\$
EXPLICATIONS:					
2) TOTALDESINVESTISSEMENTS - CATÉGORIE 10		12 834,52	\$	-	\$
GRAND TOTAL CATÉGORIE 10		92 448,55	\$	11 287,90	\$
				102 621,24	\$
				75 489	\$
				119 920	\$

#049 - DE L'ÉCOLLECTIF

BUDGET
2024-2025

RÉSULTATS RÉELS
2023-2024

			Allocation	Revenus	Dépenses

Revenus R Dépenses

#049 - DE L'ÉCOLLECTIF	BUDGET 2024-2025			RÉSULTATS RÉELS 2023-2024	
	Allocation	Revenus	Dépenses	Revenus	R Dépenses
4) ACTIVITÉS SPORTIVES, CULTURELLES ET SOCIALES - CATÉGORIE 27 (comptes XXX-1- 27180 à 27189)					
(271XX) Activités sportives, culturelles et sociales	27180-987 / 27180-598	11 070,00 \$	11 070,00 \$	733 \$	- \$
4) TOTAL DES ACTIVITÉS SPORTIVES, CULTURELLES ET SOCIALES - CATÉGORIE 27		- \$ 11 070,00 \$	11 070,00 \$	733 \$	- \$
TOTAL DES CATÉGORIES:		230 109,02 \$ 22 357,90 \$	252 466,85 \$	76 921 \$	209 213 \$